



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Alain GEST

Député de la Somme

Président d'Amiens Métropole

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

*Monsieur le Président
Association Roanne Fluvial
Marins d'eau douce-Le Port-
42720 BRIENNON*

*Nos Réf : AG/MB/AM 16-Nationale-342
PJ : copie du courrier adressé par Monsieur VIDALIES*

CORBIE, le 13 Février 2017

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention au sujet des crédits alloués au réseau fluvial et je vous en remercie.

Je vous prie de trouver ci-joint la copie du courrier que m'a adressé Monsieur Alain VIDALIES, Ministre des Transports, de la Mer et de la Pêche.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Alain GEST.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE, DE LA MER,
DU TRANSPORT ET DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

Le secrétaire d'Etat chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche

Paris, le 03 FEV. 2017

Référence : CP/A16024702-D17000701
Vos réf. : AG/MBINM 16-Nationale 342

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'état du réseau fluvial, sur les conséquences des crues du printemps et la nécessité de renforcer les investissements sur ce réseau.

Le développement du transport fluvial constitue un des vecteurs de la transition énergétique que le Gouvernement a placé au cœur de son action. Le développement du transport fluvial, en tant que mode de transport alternatif et complémentaire du mode routier, est ainsi une priorité de la politique nationale des transports.

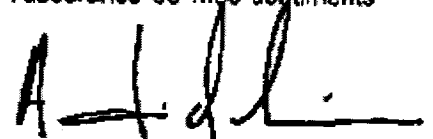
Le transport fluvial tire sa compétitivité de son caractère massifié, particulièrement adapté à certaines cargaisons (pondéreux) et aux conteneurs, mais également au transport de matières dangereuses ou à des convois exceptionnels. Il présente de nombreux avantages pour le développement durable, faibles consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre à la tonne-kilomètre transportée, réserves de capacité importantes sur le réseau navigable pour accéder aux grandes agglomérations, habilité du temps de transport, sécurité.

Comme vous le soulignez, cette infrastructure fluviale a été fortement touchée par les crues du printemps 2016. Il est à ce titre important de souligner que les équipes de Voies navigables de France (VNF) sont immédiatement intervenues pour effectuer les réparations nécessaires à la fois sur les infrastructures et sur les équipements d'exploitation, et pour assurer les secours d'urgence auprès des agents de l'établissement et des usagers touchés par les crues. De plus, une enveloppe exceptionnelle de 13 M€ de crédits a été mobilisée. Ces travaux s'achèveront dans les prochains mois.

Monsieur Alain GEST
Député de la Somme
Président d'Amiens Métropole
32, rue Jules Lardière
80000 CORBIE

D'une façon plus générale, les orientations de l'État menées par VNF, prévoient la mise en œuvre de programmes d'investissements qui donnent la priorité à la remise en état et à la modernisation du réseau en fonction du trafic et des usages, que ce soit en matière commerciale ou touristique ou encore en gestion hydraulique, afin de répondre aux attentes des différentes catégories d'acteurs. L'ensemble de ces orientations s'inscrit dans le nouveau plan stratégique de Voies Navigables de France pour les années 2015/2020 qui vise à proposer une offre de service adaptée aux besoins des usagers et au trafic.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Alain VIDALIES